



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 15/2017  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 23 Votants : 29 Procurations : 06

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le :

Affiché le :

L'An deux mille dix-sept, le vingt-quatre janvier, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 17 Janvier 2017.

**PRÉSENTS** : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, MARQUIER, ARNAL, RIGAUD, FERTE J., FERTE S, GARBIN, MARTIN, JOUET, DELON.

PROCURATIONS

M. BERNES	à	M. ANDUZE
Mme LE GUIRIEC	à	Mme MAUREL
Mme FIEVRE	à	M. RIGAUD
M. CASTAING	à	Mme AUDIGUIER
Mme LLOUBERES	à	Mme LIAN
Mme SEIB-TAUPIN	à	Mme JOUET

**SECRETAIRE** : M. ZAMBONI a été élu Secrétaire de séance à l'unanimité.

**OBJET : FINANCES - VIE ASSOCIATIVE - ABLA (Association Boule Lyonnaise Aussonnaise) et Etoile Aussonnaise Football - demandes de subventions exceptionnelles**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal que deux associations (l'ABLA et l'Etoile Aussonnaise Football) ont fait une demande de subvention exceptionnelle en 2017 pour fêter l'anniversaire de ses 40 ans pour l'ABLA et ses 50 ans pour l'Etoile Aussonnaise Football.

A ce titre, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle de 100 € pour l'ABLA et 500 € pour l'Etoile Aussonnaise Football.

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité (Mme GONZALEZ ne participe pas au vote):**

- D'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle à deux associations aussonnaises (l'ABLA et l'Etoile Aussonnaise Football) ;
- De fixer le montant de ces subventions à
  - 100 € pour l'ABLA
  - 500 € pour l'Etoile Aussonnaise Football

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.*

Aussonne, le 25 janvier 2017

Le Maire,

Lysiane MAUREL

